



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

## AFFICHEE LE :

07/03/2025

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

## DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

**L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRESENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

**ABSENTES** : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ENFANCE**

**DELIBERATION N° DELIB-2025-169**

**RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU**

Installée dans le quartier Charlotte Corday, la Puérithèque propose le prêt de jouets, jeux et matériels de puériculture. Elle partage depuis novembre 2023 ses locaux avec le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Après vérification de ses bilans d'activité et financiers de l'année 2024 et du budget prévisionnel 2025, il vous est proposé d'accorder à la puérithèque « Prête-moi un jouet » une subvention de fonctionnement afin de l'accompagner dans ses projets et de répondre à ses besoins de trésorerie pour l'année 2025.

Il est proposé de continuer à financer cette association en cohérence avec la politique de soutien à la parentalité que la Ville porte, et de lui attribuer la somme de 350 euros, au même titre qu'en 2024.

Par ailleurs, la Ville est sollicitée par le programme Lire et Faire Lire, qui promeut la lecture à voix haute, pour tous les âges, pour développer le goût de lire, favoriser une approche de la littérature jeunesse et participer à la lutte contre l'illettrisme, dans une approche intergénérationnelle.

Ce programme, porté par la Ligue de l'Enseignement et l'UDAF, sollicite la collectivité au titre des interventions qu'ils proposent dans les services périscolaires, de loisirs et petite enfance. La lecture étant une priorité du mandat, en contrepoint de la lutte contre les dangers des écrans, cette association sera sollicitée dans le cadre des activités d'ouverture culturelle proposées sur les temps d'accompagnement scolaire (CLAS). Elle le sera également pour développer les séances de bébés lecteurs dans les structures de la petite enfance.

Il est donc proposé de contribuer à son activité à hauteur de 150 euros pour l'année 2025.

Par conséquent,

Après consultation de la Commission Education Enfance et Jeunesse du 3 mars 2025,

#### Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER** un montant de 350 euros de subvention à la Puérithèque « Prête-moi un jouet » au titre de l'année 2025,
- **D'ACCORDER** un montant de 150 euros de subvention à l'association Lire et Faire Lire au titre de l'année 2025,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

|      | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS<br>PART AU VOTE |
|------|------|--------|-------|------------------------------|
| VOTE | 27   | 0      | 0     | 0                            |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**

Le secrétaire de séance,  
**Kévin LEBRET**